

Reviews

Gilles Dormion et Jean-Yves Verd'hurt, *La chambre de Snéfrou*, Actes Sud, 2016, 240 p., 72 fig., 17 ph., format: 24,5 x 1,4 x 14,5 cm, ISBN: 978-2330060909, 28 €.

Avec cet ouvrage, Gilles Dormion et Jean-Yves Verd'hurt entendent remanier et réformer l'ordre chronologique des trois grandes pyramides de Meïdoum et de Dahchour, ainsi que leur attribution traditionnelle au pharaon Snéfrou. Cette démarche les amène à réinterpréter les aménagements de la pyramide rhomboïdale de Dahchour-Sud et à tenter de démontrer l'existence insoupçonnée d'une troisième chambre.

Les auteurs dressent en avant-propos (pp. 17-19) le cadre de leur étude et définissent les quelques lignes qu'ils ont pris le parti de suivre dans leurs recherches. Ils expriment ici une réserve quant au symbolisme souvent invoqué par l'égyptologie pour expliquer telle ou telle fonction d'un édifice en tout ou partie. Il n'est selon eux 'souvent qu'incident' (p. 18) et prennent comme exemple le cas des voûtes en chevrons des 5^e et 6^e dynasties décorées d'étoiles dont la signification symbolique ne serait que secondaire.¹ Si la remarque peut se trouver occasionnellement justifiée, les Égyptiens ont en réalité cherché continuellement à concilier les aspects fonctionnel et symbolique, l'un ayant pu influencer sur l'autre et inversement.

Dans ce préambule, les auteurs estiment que l'étude des pyramides ne requiert aucune connaissance épigraphiste savante (p. 19), laissant présager une démarche qui vise à minimiser à priori la documentation écrite.

En première partie (pp. 21-52), Dormion et Verd'hurt commencent par présenter brièvement le pharaon Snéfrou et la problématique que soulève un projet de construction de trois grandes pyramides durant son seul règne (Meïdoum, Dahchour-Sud et Dahchour-Nord).² Dès le premier paragraphe, ceux-ci évoquent une chronologie soi-disant 'officielle' quant à l'ordre dans lequel elles furent érigées. Ce prétendu consensus s'appuierait tout d'abord sur les nombreuses marques de chantier relevées à Meïdoum et à Dahchour et plus particulièrement sur celles comprenant des dates (en fait des numéros de compte du grand recensement annuel ou biannuel). À ce sujet, les auteurs n'évoquent que celles comprises entre les 12^e et 23^e comptes en ce qui concerne Meïdoum (p. 22). Or, une étude récente avait amené à réviser la lecture de certaines d'entre elles en ajoutant un 7^e et un 8^e compte au dossier.³

La disposition en assises horizontales ou inclinées est brièvement commentée pour chaque monument. Le tronc supérieur de la pyramide rhomboïdale est ainsi décrit comme étant disposé en assises horizontales, ce qui va à l'encontre de ce qu'a relevé Howard Vyse en cet endroit particulièrement difficile d'accès, c'est-à-dire des rangées inclinées de 3°30' en moyenne.⁴

1 Si la fonction structurelle des ces organes est évidente, il serait toutefois excessif de dénigrer l'importance de leur aspect. Ce dernier a subi une évolution très marquée durant les règnes de Snéfrou et Khéops. Nous avons mis en évidence la valeur de leur signification et particulièrement celle des voûtes en chevrons qui, malgré l'efficacité mécanique et la qualité esthétique de la voûte en encorbellement, a fini par la supplanter définitivement après le règne de Khéops (Monnier (2011), pp. 84-89; Monnier (2017a), pp. 202-203; Monnier (2017b)).

2 La documentation et les témoignages archéologiques militent en faveur d'une attribution des trois pyramides à Snéfrou. Un courant attribue cependant la pyramide à degrés initiale de Meïdoum au pharaon Houni (on lira la synthèse : Monnier (2017), pp. 64-111).

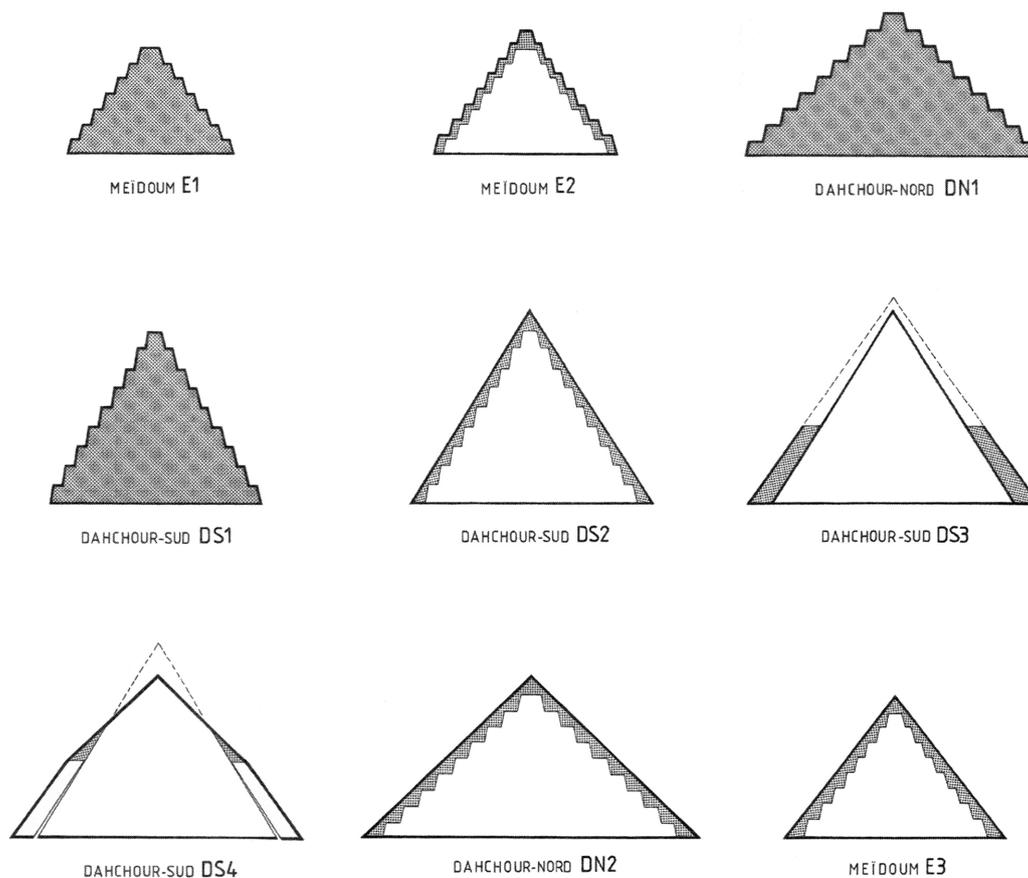
3 Verner (2008), pp. 25-26.

4 Vyse (1842), p. 66.

Les volumes des pyramides sont ensuite évoqués pour illustrer la chronologie ‘officiellement’ admise. On observe un accroissement selon un ordre Méïdoum/Dahchour-Sud/Dahchour-Nord/Khéops. Cet élément de comparaison comme argument pour justifier l’ordre des constructions est remis en cause. Ainsi, la hauteur pourrait être un facteur tout aussi (voire plus) déterminant en considérant tous les projets, achevés ou non (p. 26). Un autre argument invoqué par Dormion et Verd’hurt est celui de la portée des voûtes mises en œuvre qui, selon leurs termes, constituerait ‘un critère indéniable de progrès’ (p. 32). C’est tout particulièrement celui-ci qui contraindra les auteurs à refondre complètement au fil des pages l’attribution des pyramides discutées ici, ainsi que l’ordre de leur construction. Autre élément de progrès selon eux, et toujours en rapport avec les voûtes en encorbellement, serait la disposition en tas de charge sur les quatre pans des assises à Dahchour-Sud alors qu’elles ne figurent que sur deux pans à Méïdoum et Dahchour-Nord. Dahchour-Sud serait ainsi pour toutes ces raisons à repositionner chronologiquement entre Dahchour-Nord et la Grande pyramide de Khéops à Giza. Mais ils éludent sans la citer la voûte en encorbellement sur deux pans de la pyramide satellite de Dahchour-Sud qui, en ne s’inscrivant pas correctement dans ce schéma, entre en pleine contradiction avec leur conclusion (p. 35).

Le chapitre se poursuit par une synthèse incluant une petite discussion sur la manière dont ont pu être bâties les pyramides. Là encore, Dormion et Verd’hurt admettent comme une évidence qu’elles ont été érigées en deux phases consécutives : un noyau interne à degrés d’abord, un enrobage externe ensuite (p. 36), ce qu’aucune preuve ne permet toutefois d’imposer.

Les auteurs en arrivent ainsi à exposer le fruit de leur réflexion et renversent l’ordre classique des pyramides attribuées traditionnellement à Snéfrou : Méïdoum E1 (à degrés), Méïdoum E2 (à degrés), Dahchour-Nord 1 (à degrés), Dahchour-Sud 1 (à degrés), Dahchour-Sud 2, Dahchour-Sud 3, Dahchour-Sud 4, Dahchour-Nord 2, Méïdoum E3.



Chronologie de construction des pyramides attribuées traditionnellement à Snéfrou proposée par Gilles Dormion et Jean-Yves Verd'hurt (d'après la figure 15 de leur ouvrage).

Nous notons que les pyramides satellites de Meïdoum et Dahchour-Sud sont purement et simplement écartées de la réflexion. C'est dommageable en ce sens que la dernière d'entre elles au moins dispose de caractéristiques qui ne pèsent pas en faveur de la thèse développée dans ce livre, en l'occurrence une structure dépourvue de degrés internes et, ce qui importe pour la suite, une voûte à encorbellements disposés sur deux pans.

Pour soutenir leurs conclusions, Dormion et Verd'hurt prétendent que Snéfrou n'aurait pu accomplir l'exploit d'édifier durant son seul règne de 24 ans trois grandes pyramides dont le volume total représente 3 752 600 m³, là où Khéops, dont l'œuvre est censée représenter un paroxysme, n'avait pu accomplir qu'une pyramide d'un volume de 2 590 000 m³ en 23 ans (p. 40). L'argument serait sans doute recevable si les durées de règnes avancées étaient effectivement exactes. Sans entrer dans la complexité des débats touchant aux dates du règne de Snéfrou,⁵ nous pouvons désormais tenir comme certain que ce roi régna en fait entre 29 ans et 48 ans⁶ et Khéops, au moins 26 (sans doute 27).⁷ Nous avons souligné par ailleurs qu'un simple calcul de proportionnalité sur la base des données apportées par l'œuvre de Khéops pouvait accorder à Snéfrou d'avoir élevé ces trois grandes pyramides en une quarantaine d'années.⁸ La pyramide de Khéops ayant toutefois des spécificités techniques autrement plus contraignantes, ce chiffre pourrait certainement être encore revu à la baisse. Les durées de règne actuellement encore débattues mais relativement bien encadrées ne sauraient donc remettre en question la faisabilité d'un tel chantier sous Snéfrou. Malheureusement, ces graves erreurs entraînent les auteurs à réattribuer une partie de ces réalisations à un autre pharaon pour réévaluer à la baisse un volume bâti plus conforme à leur appréciation. La sépulture d'Houni n'ayant pas encore été à l'heure actuelle localisée, celle-ci est tout indiquée, selon eux, pour être l'une au moins des trois affectées traditionnellement à Snéfrou (p. 43). Ce seul élément d'information les mène à désigner Houni comme le responsable de, non seulement la pyramide à degrés initiale de Meïdoum, mais aussi d'une hypothétique pyramide à degrés initiale à Dahchour-Nord, tout cela pour ramener la production de Snéfrou 'à un niveau acceptable' au regard de celle de Khéops (p. 48).

Un tel chamboulement ne peut, convenons-en, que soulever un grand nombre de questions et la place manquerait ici pour discuter les réponses possibles que les auteurs tentent d'apporter, tant elles ont davantage à voir à des lignes d'un scénario compliqué qu'à une véritable réflexion scientifique (à titre d'exemple : 'Snéfrou avait réellement l'intention d'occuper un monument de son prédécesseur, mais Khéops refusant d'être l'exécutant d'un tel sacrilège serait passé outre les dernières volontés de son père en l'inhumant, comme il se devait, à Dahchour-Sud' (p. 52)).

Le second chapitre (pp. 53-74) s'attache à décrire et à comprendre la superstructure, c'est-à-dire la pyramide rhomboïdale proprement dite. Les appartements seront décrits aux chapitres suivants.

D'entrée de jeu, Dormion et Verd'hurt opposent les différents courants de point de vue qui tentent d'expliquer la forme en double pente très inhabituelle du monument, en critiquant avec raison l'approche symbolique que certains commentateurs invoquent trop facilement sans preuve dans ce cas précis. Pour les auteurs, la forme rhomboïdale est la conséquence d'incidents et de changements de projets durant la construction. La chronologie du chantier qu'ils proposent se démarque pourtant de celles que certains égyptologues avaient pu esquisser sur la constatation de fissures et de dégradations dans les deux chambres.⁹ Ils remettent en question un supposé enchaînement d'événements qui consiste à expliquer le brusque changement de pente par une volonté des Égyptiens de diminuer la masse pesant sur des appartements menaçant de s'effondrer (pp. 53-54). Même amenuisé, l'accroissement était en effet toujours réel. Et on ne peut admettre que les constructeurs aient continué sur cette voie après avoir évalué des risques d'effondrements ou de catastrophes au sein de l'édifice.

5 Monnier (2017a), pp. 106-111.

6 *Ibidem*.

7 Notamment depuis la découverte d'une inscription au sud-ouest de Dakhla (Kuhlmann (2002), p. 138, fig. 10). On ajoutera à ce document les désormais célèbres papyrus découverts au Wadi el-Jarf en 2013 et sur lesquels on trouve cette même mention de l'année qui suit le 13^e recensement (tous les articles parus depuis leur découverte sont référencés dans Tallet (2017)).

8 Monnier (2017a), p. 111.

9 Edwards (1992), p. 105; Vyse (1842), p. 68; Verner (2001), p. 177.

Les auteurs réitèrent ce qu’avaient pu établir les architectes italiens Vito Maragioglio et Celeste Rinaldi quant à l’ajout d’une épaisse enveloppe externe de maçonnerie appareillée en assises déversées,¹⁰ expliquant ainsi l’existence de fractures et de joints-‘ceintures’ relevés dans les premiers tronçons des descenderies nord et ouest. Une première pyramide (les auteurs affirment qu’elle fut achevée) aurait donc été construite avec des faces fortement inclinées, puis agrandie en une pyramide avec des pentes plus douces (p. 62). Maragioglio et Rinaldi avaient pu reconstituer la première avec des faces inclinées de 60°.¹¹ Mais le géomètre Josef Dorner, après avoir effectué un nouveau survey des lieux dans les années 80,¹² avait mystérieusement décidé d’opter pour une pente de 57° à laquelle nous avons par ailleurs opposé des objections argumentées.¹³ C’est cette dernière mesure que Dormion et Verd’hurt ont apparemment pris le parti de retenir (en fait 58°), tout en citant d’une manière contradictoire le raisonnement des architectes italiens. Les auteurs expliquent les fractures au droit des entrées originelles comme les traces et les conséquences d’un rîpage de l’enveloppe dont les fondations ont été mal établies, une conclusion à laquelle nous sommes également parvenu. Avec quelques nuances cependant, puisque la pathologie du couloir issu de l’entrée ouest nous enseigne que le tronçon le plus en amont ne marque pas un affaissement comme dans la descenderie issue de l’entrée nord. C’est au contraire toute la partie en aval du couloir qui s’est affaissée de quelques centimètres.¹⁴ Dormion l’avait bien noté étant donné que cette singularité, déjà relevée par Maragioglio et Rinaldi,¹⁵ apparaît sur ses plans et coupes parus dans un ouvrage antérieur.¹⁶ Ces mêmes plans sont aussi présents dans l’étude qui fait l’objet de ce compte-rendu, mais la particularité a curieusement été supprimée (fig. 21, p. 59). Les auteurs citent pourtant dans le texte ce léger différentiel (p. 66), mais sans en préciser le point de référence, ce qui laisse présumer qu’il s’agit simplement d’un tassement de l’enveloppe externe. Ce point d’une importance pourtant capitale nous a permis de déterminer que le premier projet n’avait pas été mené à son terme avant l’ajout de l’enveloppe de maçonnerie.¹⁷ Ce comportement de la structure trouve en effet son explication dans l’adjonction ultérieure de la moitié supérieure du monument qui, en raison du déliaisonnement continu entre le massif et l’enveloppe externe, n’a pu propager ses charges de manière égale au travers de ces deux parties. Le massif interne s’est donc davantage tassé au fur et à mesure de l’élévation des assises. Par voie de conséquence, les plus hautes d’entre elles ne pouvaient encore exister au moment où le projet fut modifié, ce qui va à l’encontre des opinions et conclusions des auteurs.

La dernière partie du chapitre est une digression visant à expliquer l’existence des conduits dits ‘de ventilation’ dans la pyramide de Khéops.

L’ensemble des chapitres suivants, du troisième au neuvième (pp. 75-178), sert à décrire avec force détails les appartements de la pyramide rhomboïdale. Cette partie est assurément la plus approfondie. Et même si la majorité des informations sont à porter au crédit de Maragioglio et Rinaldi, on ne peut que saluer les talents de dessinateur de Gilles Dormion pour faciliter la compréhension de dispositifs pour le moins complexes et inhabituels. Les propos sont agrémentés de précisions et de constatations faites par les auteurs eux-mêmes, tant sur l’architecture que sur la pathologie.

Le réseau de couloirs et de pièces est bipartite : les appartements inférieurs et les appartements supérieurs reliés à un stade tardif par un boyau de liaison que Dormion et Verd’hurt supposent être un accès pour inspecter l’état de la chambre supérieure après la condamnation de la descenderie issue de l’ouest (p. 84).

La diversité des fractures et des mouvements de maçonnerie ponctuant la distribution mène les deux chercheurs à énoncer deux types de sinistres : le premier, endogène, est relatif à la qualité très hétérogène des matériaux employés et le second, exogène, est consécutif à la méthode de construction de l’enveloppe externe (p. 111).

10 Maragioglio et Rinaldi (1964), pp. 98-100 (obs. 10).

11 *Ibidem*.

12 Dorner (1986), pp. 55-57, figs. 4-5.

13 Monnier et Puchkov (2016), p. 30 et n. 55; Monnier (2017a), pp. 94-95 (et n. 68).

14 Maragioglio et Rinaldi (1964), pp. 66-68, tav. 13; Monnier et Puchkov (2016), p. 19, figs. 11-12.

15 Maragioglio et Rinaldi (1964), pp. 66-68, tav. 13.

16 Dormion (2004), pp. 56, 58 (fig. 4).

17 Monnier et Puchkov (2016), p. 32, fig. 14.

C'est un point que nous partageons complètement.¹⁸ Notre opinion diverge cependant quant aux détails des dégradations ayant affecté les chambres et les mesures mises en place pour les maîtriser. Nous y reviendrons.

Après s'être attardée sur l'appartement inférieur dont l'impasse de la cheminée trahit un premier projet abandonné, la description chemine ensuite de l'entrée occidentale au débouché du couloir horizontal. Les auteurs jugent la descenderie en bien meilleur état que celle issue du nord (p. 127), ce qui entre en contradiction avec nos propres constatations. Celle-ci s'avère en réalité gravement endommagée.¹⁹

De nombreuses interrogations sont posées au sujet du couloir horizontal dont certaines particularités échappent encore à la compréhension des auteurs (pp. 139-144).

Le boyau de liaison est ici pour la première fois décrit dans le détail avec des vues en plan et en coupe qui viendront compléter celles de Maragioglio et Rinaldi (pp. 145-156). Les passages aux herses sont traités de manière égale avec une proposition plausible de mise en œuvre (pp. 129-139).

La chambre supérieure recueille une attention toute particulière (pp. 157-178) et cela se comprend aisément au vu de sa complexité. Pour débiter, les auteurs notent que celle-ci s'avère beaucoup moins haute que ce qu'indiquent les anciens relevés. Selon eux, la pièce n'afficherait que quatorze encorbellements (p. 168) pour une hauteur de seulement 13,90 m au lieu des 16,50 m attendus²⁰ (p. 162). Nous avons nous-mêmes effectué des mesures qui divergent de celles prises par Ahmed Fakhry, mais d'une manière moins sensible. Nous ne saurions écarter qu'elles puissent être dues à des visées imprécises du télémètre laser. Il est en effet très difficile de discerner le faite de la voûte, et un rondin disposé de travers à cet endroit peut fausser les mesures. Quoiqu'il en soit et bien que nous ayons comptabilisé quinze encorbellements,²¹ ces divergences appellent à de nouveaux relevés complets et précis de cette chambre (photogrammétrie).

En ce qui concerne l'état déplorable de la voûte (pp. 167-169), les auteurs énoncent deux hypothèses : soit la dégradation s'est déroulée sur plusieurs millénaires, soit elle eut lieu juste après la construction ('les blocs commencèrent à pleuvoir'). Dans le premier cas, les débris auraient recouvert le massif. Que Fakhry n'en souffle mot signifierait selon eux qu'ils aient été ôtés par les constructeurs. S'il est vrai que Fakhry n'en dit rien, il est par contre faux d'en déduire qu'il trouva le sommet du massif vierge de toute blocaille. Une photo prise avant les dégagements entrepris par Abd Essalam el Hussein en 1946 montre très clairement un important tas de pierres issues de la voûte.²²

La pièce avait été comblée jusqu'à un peu moins de la mi-hauteur par un massif appareillé en blocs de moyen appareil (pp. 165-167), noyant dès lors une structure charpentée en cèdre du Liban.

Les auteurs désapprouvent avec raison l'interprétation qu'ont pu exposer de nombreux égyptologues au sujet de cette ossature en bois.²³ Celle-ci ne pouvait servir à retenir les murs d'un édifice prétendument devenu instable, sous peine de céder et de se briser littéralement sous l'influence de forces considérables.²⁴ Nous ne saurions toutefois partager leur point de vue lorsqu'ils lui accordent une fonction utilitaire en tant qu'aménagement funéraire destiné à recevoir des plateformes (pp. 174-177). Comme les auteurs le signalent eux-mêmes, les madriers mis en traverse ne sont que littéralement coincés entre des montants verticaux. Aucun tenon, aucune mortaise ni aucune cheville ne viennent solidariser fermement cet ensemble comme il se devrait s'il était destiné à soutenir des charges. De plus, les pièces de cèdre du Liban affichent des sections très variables, tout en ne respectant pas l'horizontalité indispensable à un plancher. Cette reconstitution s'est imposée à eux en corrélant la chambre supérieure avec la chambre inférieure dans laquelle des indices tendent à montrer que des madriers y ont aussi été installés, puis ensuite démontés (pp. 106-109). Les caractéristiques que nous venons de souligner écartent l'éventualité de tels aménagements qui ne trouveraient

18 Monnier et Puchkov (2016).

19 Monnier et Puchkov (2016), p. 34, fig. 15.

20 D'après Fakhry (1959), p. 52.

21 Monnier et Puchkov (2017), p. 60 (n. 2).

22 Garnons Williams (1947), p. 305 [fig. 9]; Monnier (2017b), fig. 7.

23 Edwards (1992), p. 105; Verner (2001), p. 177.

24 Monnier (2017a), pp. 90-91.

aucun équivalent dans l'architecture funéraire. Tout indique plutôt qu'il s'agit d'éléments de construction visant à soutenir les blocs et les encorbellements lors de l'élévation des murs et des voûtes.²⁵ Les poutres se déclinent en deux types qui n'ont pas échappé aux auteurs : encastrées dans les parois opposées ou bien seulement coincées en étai. Les premières, typiques des espaces sous voûtes uniquement, devaient accueillir des plateformes de travail afin d'exécuter les opérations de finitions. Les secondes, que l'on trouve disposées dans le volume entier de la chambre, ne pouvaient agir qu'en tant qu'étrésillons lors de la pose des blocs.

L'ajout du massif de maçonnerie serait, selon eux et en suivant cette fois-ci l'opinion générale, consécutive à une faiblesse de la structure (p. 157).

La suite est pour le moins très conjecturale. Partant du principe que les chambres supérieure et inférieure possédaient toutes les deux des structures charpentées, les auteurs en déduisent qu'elles possédaient un rôle analogue et ôtent par voie de conséquence à la première d'entre elles son caractère funéraire (p. 177). Cette déduction semble être confortée par le fait que l'accès est resté libre jusqu'à nos jours, herse relevée (p. 180). C'est ce raisonnement qui les conduit à imaginer l'existence d'une chambre funéraire dissimulée.

La chambre supérieure aurait sans doute mérité une observation plus fine car les auteurs n'ont pas remarqué que les modifications subies avaient en réalité un autre but que de contrecarrer une faiblesse de la structure. Comme nous l'avons mis en lumière récemment, le sol a été surélevé par deux fois à l'aide d'un massif soigneusement appareillé et recouvert d'un dallage soigné.²⁶ À chaque modification, les encorbellements ont été retaillés afin d'offrir à la chambre des parois relativement planes. Ceci ne peut donc être la marque d'un abandon ni d'un défaut structurel grave.

Dormion et Verd'hurt, après analyse de plusieurs options, concluent à l'existence d'une grande pièce accessible par le sol au nord de l'actuelle chambre supérieure (pp. 179-195). À une accumulation d'hypothèses s'ajoute ainsi le paradoxe d'une chambre abritant toujours le corps de Snéfrou dont l'accès aurait été empêché – soulignons-le – par la présence du massif ajouté.

Des résultats de relevés micro gravimétriques sont exposés en fin d'ouvrage et semblent confirmer leurs conclusions (chap. XI, pp. 197-204).

Si ces résultats sont corrects, un important volume vide serait localisé entre la 'cheminée' et la chambre supérieure. Toutefois, il est important de noter que la détection par muographie réalisée par la mission *Scan Pyramids* en 2016 ne les a pas confirmés.²⁷ Ce type de mesures est tributaire des conditions imposées avant la modélisation et ces dernières sont fixées par nos connaissances limitées du milieu, c'est-à-dire les caractéristiques des matériaux (type de calcaire, taille et hétérogénéité des blocs) et de la construction (tranches, assises déversées ou non, présence de caissons possibles ?).²⁸ Dans ce contexte d'incertitude, ce type de résultats est loin d'être infaillible.

L'ouvrage se termine par un court chapitre consacré à la pyramide 'Rouge' et à certaines de ses particularités (chap. XIII, pp. 207-214).

Si de nombreux arguments sont exposés tout au long de l'ouvrage afin d'appuyer les propos, des conclusions sont formulées sur la base d'informations non exemptes d'approximations, voire d'erreurs. On remarquera la prise partielle de critères d'analyse que les auteurs ont trop tendance à considérer comme des preuves, en l'occurrence l'accroissement de la hauteur des monuments et de la portée des voûtes.

De notre point de vue, les auteurs s'égarèrent en voulant répondre à la nouvelle chronologie proposée et ne savent échapper à certaines contradictions. Sans aucun élément de preuve, Houni est supposé être le maître

25 Monnier (2017a), p. 92 (n. 60).

26 Monnier et Puchkov (2016), pp. 21-24.

27 Les premiers résultats ont été publiés en ligne sur <http://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/20160427.OBS9346/le-coeur-d-une-pyramide-scanne-grace-aux-muons.html> [consulté le 20 mai 2016].

28 On peut admettre comme une hypothèse plausible que pour économiser du temps et du matériau de construction, la structure ne soit pas constituée uniquement de gros blocs appareillés.

d'œuvre de la pyramide 'Rouge', peu satisfait de la chambre de la pyramide de Meïdoum (p. 50),²⁹ en dépit des témoignages antiques désignant les deux pyramides de Dahchour comme faisant partie d'un seul et même complexe appartenant à Snéfrou : '[Les deux pyramides] Snéfrou apparaît'.³⁰

La description architecturale que nous offre cette étude n'est pas sans intérêt, loin s'en faut. Mais elle ne peut s'imposer comme une référence en raison de ses lacunes et de ses faiblesses. La descenderie occidentale aurait mérité plus d'attention, mais surtout la chambre supérieure qui occupe pourtant une position déterminante dans l'argumentation.

La progression des idées repose pour ainsi dire sur une accumulation de conjectures que bien peu de faits viennent consolider pour la rendre réellement convaincante.

Cet ouvrage se veut disruptif par tout ce qu'il remet en question et par le bouleversement qu'il ambitionne. Mais des compétences architecturales seules ne peuvent suffire à refondre l'histoire et la chronologie du début de la IV^e dynastie. Si nous admettons bien volontiers qu'elles tiennent une place primordiale, sous-estimer la documentation textuelle ou iconographique revient à se priver d'un lot d'informations historiques capitales pouvant valider ou non les hypothèses formulées. Cette approche pluridisciplinaire aurait permis aux auteurs de corriger des informations erronées qui, fort malheureusement, ont eu de fâcheuses conséquences sur leur raisonnement et leurs conclusions.

Franck Monnier

Bibliographie

- Borchardt, L. (1905), 'Ein Königserlass aus Dahschur', *Z.ÄS* 42, pp. 1-11, abb. 1.
- Dormion, G. (2004), *La Chambre de Chéops*, Paris.
- Dormion, G. et Verd'hurt, J.-Y. (2013), *La chambre de Meïdoum*, Genève.
- Dorner, J. (1986), 'Form und Ausmasse der Knickpyramide. Neue Beobachtungen und Messungen', *MDAIK* 42, pp. 45-58.
- Fakhry, A. (1959), *The Monuments of Sneferu at Dahshûr I. The Bent Pyramid*, Cairo.
- Edwards, I.E.S (1992), *Les pyramides d'Égypte*, Paris.
- Garnons Williams, P. A. L. (1947), 'In the Heart of a Dahshur Pyramid: Recent Investigations which may lead to the Discovery of an Intact Royal Tomb', *The Illustrated London News*, March 22, 1947, p. 305.
- Kuhlmann, K. P. (2002), 'The "Oasis Bypass" or the Issue of Desert Trade in Pharaonic Times', dans 'Jennerstrasse 8' (éd.), *Tides of the Desert - Gezeiten der Wüste*, Köln, pp. 125-170, fig. 2-10.
- Maragioglio, V. et Rinaldi, C. (1964), *L'architettura delle piramidi Menfite III. Il Complesso di Meydum, la piramide a Doppia Pendenza e la piramide Settentrionale in Pietra di Dahsciur*, Rapallo.
- Monnier, Fr. (2011), 'À propos du couvrement de la chambre dite "du Roi" dans la pyramide de Khéops', *GM* 231, pp. 81-96.
- Monnier, Fr. et Puchkov, A. (2016), 'The Construction Phases of the Bent Pyramid at Dahshur A Reassessment', *ENiM* 9, pp. 15-36.
- Monnier, Fr. et Puchkov, A. (2017), 'Enquête dans la pyramide rhomboïdale. Une curieuse chambre funéraire', *Pharaon Magazine* 28 (janvier-mars 2017), pp. 59-64.
- Monnier, Fr. (2017a), *L'ère des géants. Une description détaillée des grandes pyramides d'Égypte*, éd. De Boccard.
- Monnier, Fr. (2017b), 'The monumental vaults in pyramids: A major technical challenge', *Ancient Egypt Magazine* 101 (April/May 2017), pp. 36-39.
- Tallet, P. (2017), *Les papyrus de la Mer Rouge I. Le 'journal de Merer'*, *MIFAO* 136, 2017.
- Verner, M. (2001), 'Archaeological Remarks on the 4th and 5th Dynasty Chronology', *Archiv Orientální* 69, 2001, pp. 363-418.
- Verner, M. (2008), 'The system of dating in the old kingdom', dans H. Vymazalová et M. Bárta (éd.), *Chronology and Archaeology in Ancient Egypt (the Third millenium B.C.)*, Prague, 2008, pp. 23-43.
- Vyse, R. W. H. (1842), *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837, with an account of a voyage into Upper Egypt, and an Appendix III. Appendix containing a Survey by J.S. Perring of the Pyramids at Abou Roash, and to the southward, including those in the Faiyoum*, London, 1842.

²⁹ Ils ont pourtant tenté de démontrer très récemment qu'une autre chambre (la véritable chambre funéraire) restait à découvrir dans cette même pyramide (Dormion et Verd'hurt (2013)).

³⁰ Dont le fameux décret de l'an 21 du règne de Pépi I^{er} (Borchardt (1905), pp. 1-2).